



Infos commune



Horaires services

Numéros de téléphone et tarifs des salles

Horaires d'ouverture du **secrétariat de mairie**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00
				13h30 17h00	

Téléphone : 02.43.06.53.22

Horaires d'ouverture de la **déchetterie**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					9h00 12h00
	13h45 17h30				13h30 17h00

Téléphone : 02.43.07.55.67

Horaires d'ouverture de l'**Agence postale**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00

Téléphone : 02.43.06.41.42

Horaires d'ouverture de l'**A.D.M.R.**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	10h30 13h00				
			13h30 16h30		

Téléphone : 02.43.70.95.44

cuille.admr53@orange.fr

Sur le site internet, vous trouverez les autres services communaux dans Commune / Services communaux

Restaurant scolaire : 02.43.07.21.97

Garderie Municipale : 02.43.06.65.56

Ecole JY Cousteau : 02.43.06.55.50

Ecole Jeanne d'Arc : 02.43.06.69.46

Conseil général de la Mayenne : 02.43.66.53.53

Assistant social : 02.43.09.17.80

Cté de Communes Pays de Craon : 02.43.06.61.61

C.I.A.S : 02.43.09.09.65

Logement / Emploi / Economie : 02.43.91.79.79

Ordures ménagères : 02.43.09.61.61

Syndicat d'eau et d'assainissement : 02.43.06.14.03

Maison de Service au Public : 02.43.09.09.65

SIG de Château-Gontier : 02.43.09.37.70

Organisme chargé de la gestion des permis de construire et déclarations préalables.

Préfecture : 02.43.01.50.00

Sous - Préfecture : 02.53.54.54.54

Mairie de Cuillé
Rue de Bretagne

Téléphone : 02.43.06.53.22

Mail : mairie.cuille@orange.fr

COMMUNE DE CUILLE – 53540-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le ~~vingt-sept novembre~~ à 20 heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme RICARD.

Nombre de Membres : 15 En exercice : 12 Présents : 9

Etaient Présents : Mme RICARD Viviane, M. CHAUVEL Xavier, M. TROUILLET Philippe, Mme COUTARD Madeleine, M. LEPORT Jean-Louis, Mme LAIGNEAU Jacqueline, M. BEAULIEU Jean-Pierre, M. BEAUDOUIN Pascal, Mme LOUIN Joëlle.

Absent(s) Excusé(s) : Mme HOCHET Christine
Absent(s) : M. GROLEAU Christophe, M. LEMOINE Thierry

Mme Laigneau Jacqueline élue secrétaire.

Date de la convocation : le 20 novembre 2018

N° 2018 0075

Tarifs location salle de l'Union 2019

<u>Particuliers et/ou associations</u>	tarifs	arrhes
Salle avec cuisines pour : soirée, repas, buffet...	367,00 €	110,00 €
Retour	84,00 €	25,00 €
Vin d'honneur (salle sans les cuisines)	84,00 €	25,00 €
Vin d'honneur (supplément cuisines)	47,00 €	14,00 €
Saint Sylvestre, habitants Cuilléens	473,00 €	142,00 €
Saint Sylvestre, habitants hors commune	840,00 €	252,00 €
Restaurateurs, traiteurs Cuilléens (Salle avec cuisines)	210,00 €	63,00 €

Milieu associatif

Locations type : concours belote (3ème jour gratuit), loto, bal, représentations théâtre/comique, ...

Associations Cuilléennes (salle sans les cuisines)	84,00 €	25,00 €
Associations Extérieures (salle sans les cuisines)	170,00 €	51,00 €
Associations Cuilléennes et extérieures (supplément cuisines)	47,00 €	14,00 €

Location matériel

chaises (en bois seulement), salle de l'Union	1,25 €
tables salle de l'Union (les anciennes seulement)	2,50 €

Possibilité de location de vaisselle pour les seules associations Cuilléennes et pour un maximum de 150 personnes : 0,12 €/pièce cassable

Ces tarifs s'entendent pour une salle rendue dans un état normal de propreté. Dans le cas contraire, il sera facturé un supplément égal aux salaires des employés. Toutes les associations Cuilléennes auront droit à une manifestation annuelle pour une somme forfaitaire de 32,00 € pour frais divers.

Copie certifiée conforme
Le 28 novembre 2018
Mme Ricard Viviane
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300880-20181127-20180075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018
Affichage : 29/11/2018

COMMUNE DE CUILLE – 53540-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept novembre à 20 heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme RICARD.

Nombre de Membres : 15 En exercice : 12 Présents : 9

Etaient Présents : Mme RICARD Viviane, M. CHAUVEL Xavier, M. TROUILLET Philippe, Mme COUTARD Madeleine, M. LEPORT Jean-Louis, Mme LAIGNEAU Jacqueline, M. BEAULIEU Jean-Pierre, M. BEAUDOUIN Pascal, Mme LOUIN Joëlle.

Absent(s) Excusé(s) : Mme HOCHET Christine
Absent(s) : M. GROLEAU Christophe, M. LEMOINE Thierry

Mme Laigneau Jacqueline élue secrétaire.

Date de la convocation : le 20 novembre 2018

N° 2018 0076

Tarifs location salle Jules Verne 2019

Possibilité de location pour les particuliers et/ou associations.

Salle louée à la journée :	163.00 €,	arrhes	48.00 €
Retour :	66.00 €,	arrhes	20.00 €
Salle louée pour vin d'honneur, verre de l'amitié :	66.00 €,	arrhes	20.00 €
Location à but lucratif (Si concours belote, 3 ^{ème} jour gratuit)	66.00 €,	arrhes	20.00 €

Ces tarifs s'entendent pour une salle rendue dans un état normal de propreté. Dans le cas contraire, il sera facturé un supplément égal aux salaires des employés.

Les réservations se font uniquement auprès du secrétariat de mairie (contrat nominatif, états des lieux obligatoires). Pour les seules associations Cuillénnes, les locations à but non lucratif ne feront pas l'objet de facturation (assemblées générales, réunions, animations diverses gratuites...).

Copie certifiée conforme
Le 28 novembre 2018
Mme Ricard Viviane
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300880-20181127-20180076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018
Affichage : 29/11/2018